

Le Commissaire Enquêteur
GARNIER Jean-Claude

Le 14 AVRIL 2017

URGENT

La Mairie de Sèvremont (Siège de l'enquête)
Monsieur Jean-Claude GARNIER, Commissaire enquêteur
4 rue de la Rochejaquelein
85700 SEVREMONT

REÇU le
19 AVR. 2017
Rép: -----

Monsieur,

Par plainte je vous annonce, par suite en actuel d'un AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE, GAEC LUMINEAU Exploitation d'un élevage de volailles en augmentation d'effectifs sur la commune de sèvremont, inexécution de l'arrêté préfectoral N° 17- DRCTAJ/1-51 du 21 Février 2017 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Monsieur Jean-Claude GARNIER, brigadier major de police en retraite, commissaire enquêteur est nommé, date des observations du public Le 27 Mars, Le 13 et 26 Avril 2017.

Le respect de prescriptions est dans une situation qui est irrecevable, les affiches des publicités ne sont pas sur la voie publique (photos prise), au lieu-dit « la Turpinière » l'affiche est très difficile à trouver elle est pointée sur un arbre d'une propriété maison habitation (parents)? pour lire l'avis d'enquête publique il est difficile d' avancer pour lire et ne se trouve pas au lieu-dit des bâtiments d' exploitation d'élevage de volailles et stabulations bovins côté route communale (les affiches devraient être implantées sur plusieurs routes départementales : côté FLOCELLIERE et côté des CHATELLIERS CHATEAUMUR).

Et l'autre élevage de volailles au lieu-dit « Le Guittion » sur commune des CHATELLIERS CHATEAUMUR(photos prise), l'affiche se trouve sur le poulailler qui est interdit d' être, il y a des ficelles pour pas ne venir lire et c'est une propriété privée, l'affiche n'est pas sur la voie publique communale et de plus (il serait préférable d'avoir d'autres affiches plus loin, haut sur route des CHATELLIERS CHATEAUMUR-SAINT-AMAND).

Pour la MAIRIE de LA FLOCELLIERE il est difficile pour la voir, il faut chercher donc (il faudrait implanter l' affiche à l'entrée parking de la mairie pour que les personnes soit informés de l'avis d'enquête publique).

Je me suis informé à la boulangerie, au salon de coiffure, au café, ainsi qu'à 9 autres personnes de LA FLOCELLIERE 85700, et aucune personnes n'était informer de cette AVIS D'ENQUETTE PUBLIQUE, mais il y a des informations qui ont été dit « LES LUMINEAU de la turpinière sont des malhonnête et ils sont très menteurs, ils prennent les gens pour des cons »(excusez-moi des expressions).

Monsieur Jean-Claude GARNIER, la population n'est pas informer ,LE GAEC LUMINEAU est malhonnête pour faire ça : **les emplacements des affiches, le strict respect des prescriptions ne donne pas confiance et ou est le bien être animal dans l'étude ? Peu ou pas de personnes irons voir ou écrire au commissaire enquêteur, refaire l'enquête publique ?**

Monsieur Jean-Claude GARNIER, ce courrier que j'ai écrit, merci de le mettre dans le rapport, avec vos observations, ainsi que de l'écrire dans L'ARRETE .

Je vous prie d'agrèer, Monsieur Jean-Claude GARNIER, l'expression de ma considération distinguée.

